



COMMUNE DE CORNAUX

8 novembre 2022



# RISQUE DE PÉNURIE ÉNERGÉTIQUE

## CONSTATS ET ACTIONS

Marc-Hermann Schaffner

Chef de service adjoint

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Présentation disponible sous  
[www.ne.ch/energie](http://www.ne.ch/energie)

# Risques de pénurie

Comment en est-on arrivé là ?

Que font les Autorités ?

Quelles mesures puis-je prendre  
en tant que citoyen ?

# Situation générale - déclencheurs

---

## **Accords sur l'électricité avec l'UE**

26 mai 2021 : annonce par le CF de l'arrêt des négociations sur un accord-cadre institutionnel avec l'UE qui comprenait aussi un accord sur l'électricité

Fin des contrats d'approvisionnement en électricité avec la France pour 2025

## **Guerre en Ukraine**

Déclenchements des hostilités le 24 février 2022

Dépendance vis-à-vis de la Russie pour l'importation de gaz naturel

## **Disponibilité du parc nucléaire français pour l'hiver 2022-2023**

Plus de la moitié des réacteurs nucléaires à l'arrêt ou en maintenance durant l'été 2022

## **Niveau de remplissage des barrages suisses**

Sécheresse de l'été 2022

# La problématique gaz

---

**La Suisse dépend fortement du gaz pour le chauffage des bâtiments et les processus industriels ...**

**... et le canton de NE aussi !**

22% de la consommation d'énergie du canton de NE provient du gaz.

40% de la consommation de chaleur du canton de NE provient du gaz.

En 2021, la consommation de gaz du canton était de 990 GWh (millions de kWh) :

62% du gaz est consommée dans les ménages,

31% du gaz est consommé par l'industrie,

7% du gaz est consommé dans les CAD.

**Évolution : +38% de consommation de gaz entre 2000 et 2021 dans le canton.**

# La problématique gaz



## Principaux gazoducs

Nordstream 1 et 2 : coupé

Jamal : coupé

Transgas-Brotherhood : 35% du max

Europipe : opérationnel

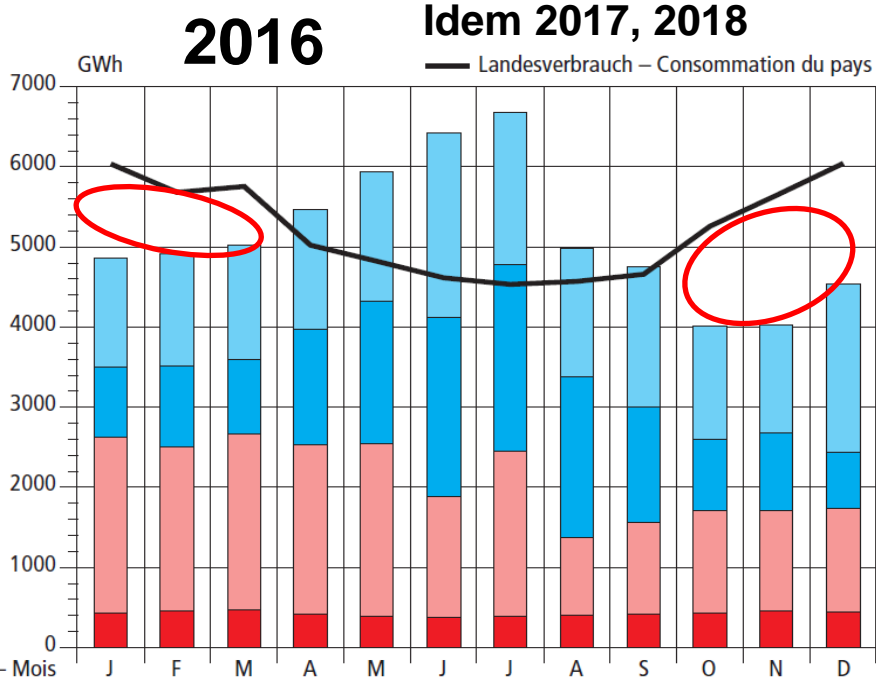
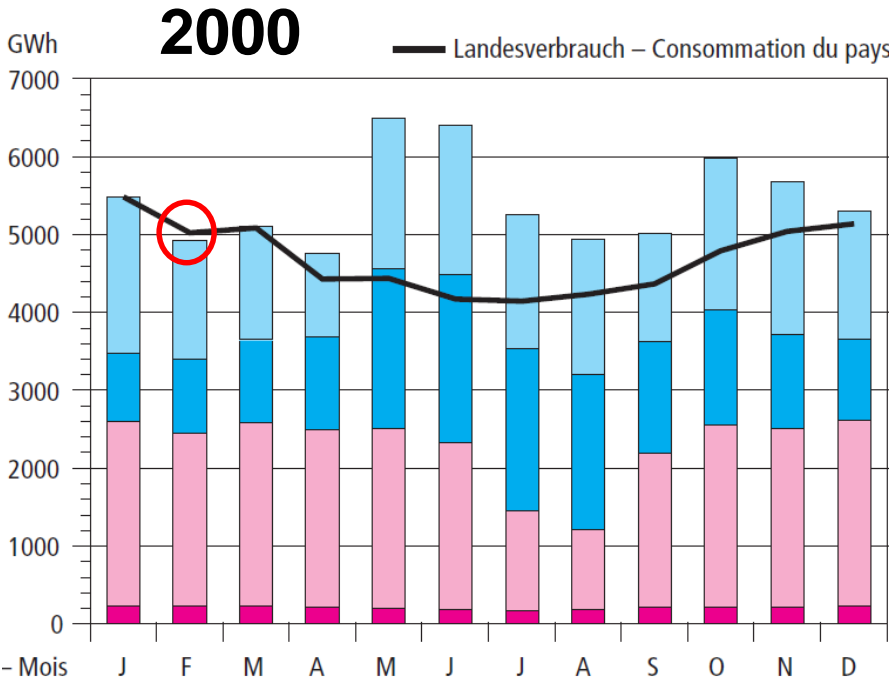
Baltic Pipe : opérationnel depuis 01.11.

**Fin octobre 2022, le niveau moyen des stocks européens est d'env. 94%.**

# La problématique électricité

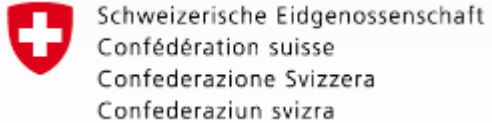


Importations  
= 1 mois



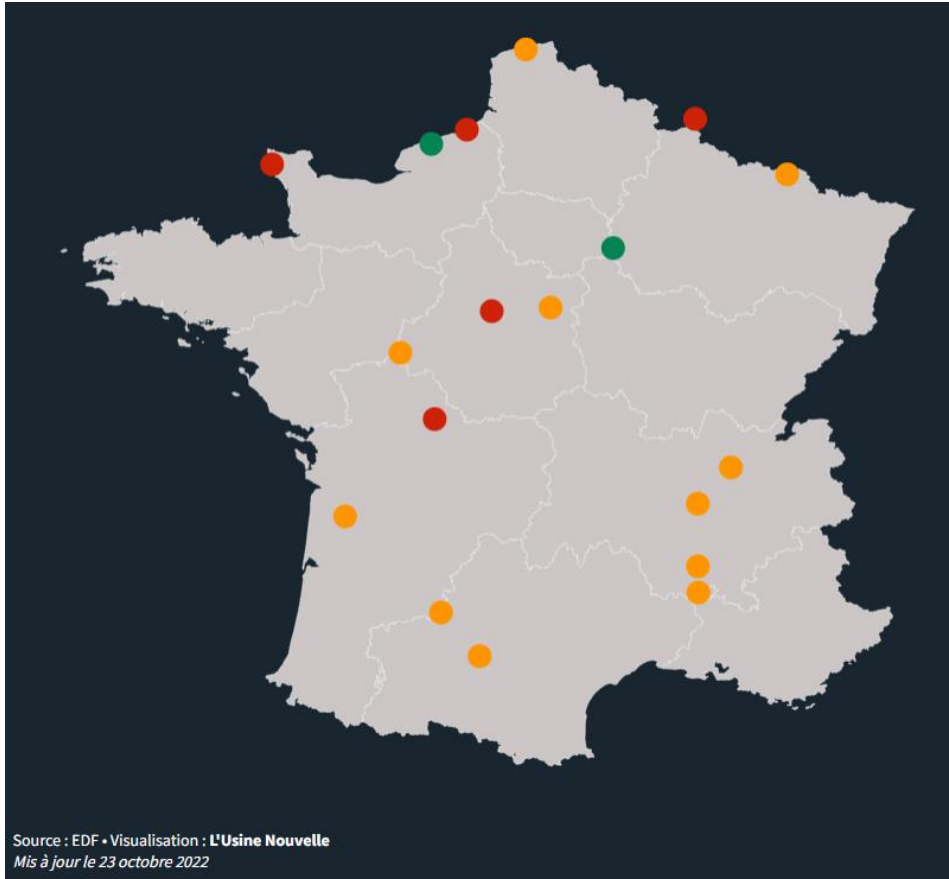
Importations  
= 6 mois

- Speicherkraftwerke / Centrales à accumulation
- Laufkraftwerke / Centrales au fil de l'eau
- Kernkraftwerke / Centrales nucléaires
- Konventionell-thermische und andere Kraftwerke / Centrales thermiques classiques et divers





# La problématique électricité



## Etat fin octobre 2022

Sur env. 60'000 MW de puissance nucléaire installée, seulement 50 % des capacités de production sont disponibles, soit 30'000 MW.

Certains réacteurs sont à l'arrêt pour maintenance, d'autres sont à l'arrêt à cause de problème de corrosion sous contrainte.

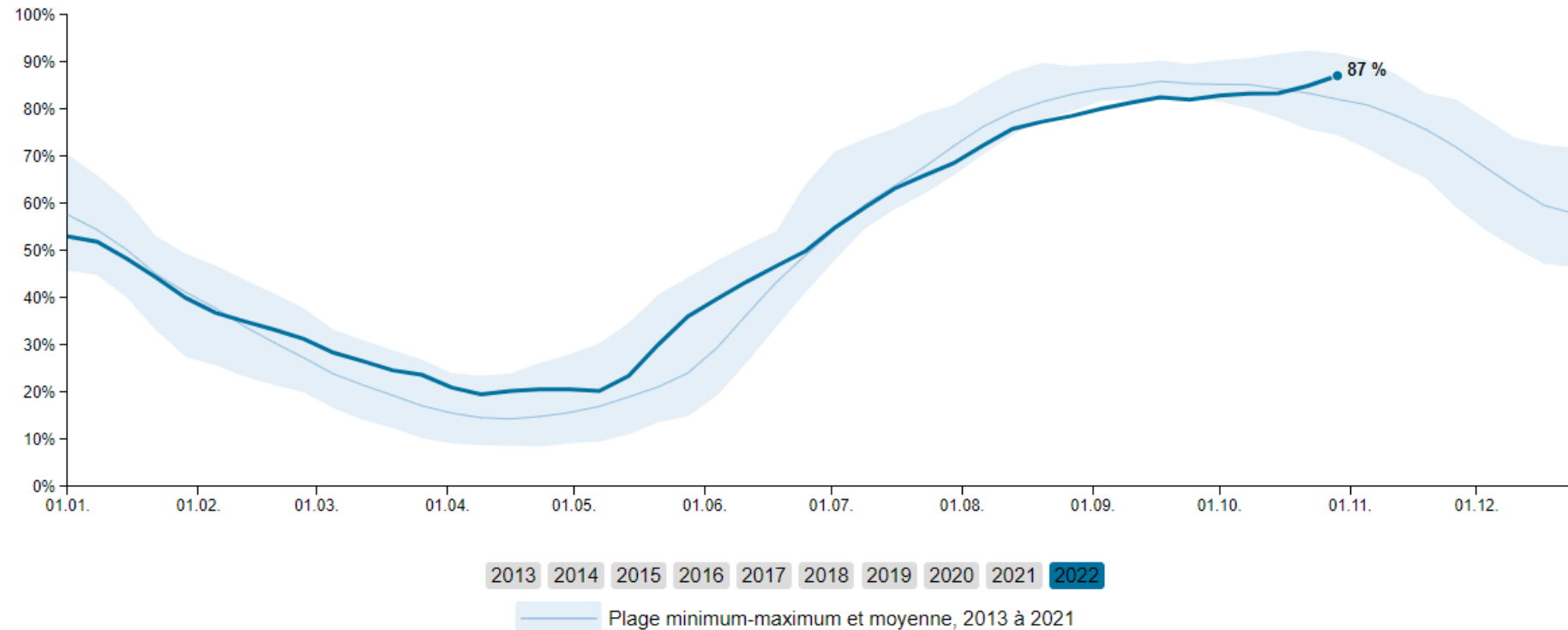
Les grèves ont entraîné des retards sur le calendrier de maintenance du parc nucléaire français.

**Au 23 octobre 2022 : sur 56 réacteurs, 31 sont fonctionnels et 25 à l'arrêt ou en maintenance.**

# La problématique électricité



Taux de remplissage des bassins d'accumulation en Suisse



**Au 31 octobre 2022 : les barrages suisses sont remplis à 87% de leur capacité.**



# Risques de pénurie

Comment en est-on arrivé là ?

**Que font les Autorités ?**

Quelles mesures puis-je prendre  
en tant que citoyen ?

# Mesures prises par la Confédération

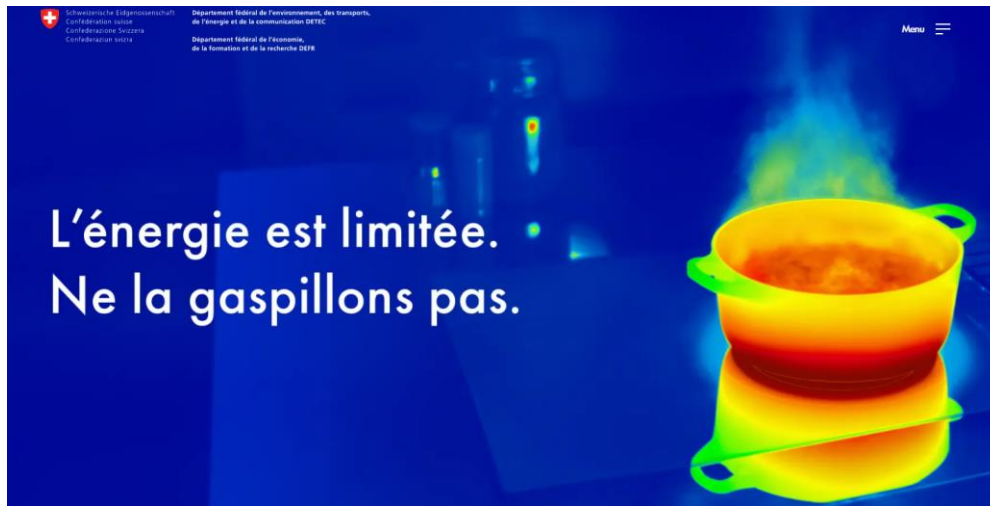
---

Afin de renforcer l'approvisionnement en électricité, la Confédération a mis en place plusieurs mesures :

- ✓ **Réserve hydroélectrique** pour l'hiver 2022/2023 à garder jusqu'au 15 mai 2023
- ✓ **Centrale de réserve** temporaire à Birr (AG), opérationnelle dès mi-février 2023
- ✓ Réserve basée sur des **centrales à gaz existantes** en Suisse
- ✓ **Groupes électrogènes de secours**
- ✓ Recommandations d'utiliser des **installations bicom bustibles** avec du mazout au lieu du gaz
- ✓ **Abaissement** temporaire des **débits résiduels** dans certains cours d'eau
- ✓ **Augmentation de capacités de réseaux de transports** de 220 kV à 380 kV

# Message de la Confédération

Lancement d'une campagne nationale d'économies d'énergie : [www.stop-gaspillage.ch](http://www.stop-gaspillage.ch)



Conseils pour ménages et entreprises

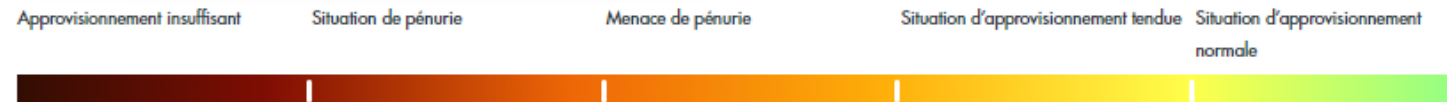
Tél. 0800 005 005

Mail : [hotline@bwl.admin.ch](mailto:hotline@bwl.admin.ch)

Service de l'énergie et de l'environnement

## La situation actuelle en Suisse

Situation d'approvisionnement tendue	
<b>Électricité</b> L'approvisionnement en électricité est assuré. Contribuez à sécuriser l'approvisionnement de la Suisse en hiver et évitez le gaspillage en appliquant nos conseils pour économiser l'énergie.	<b>Gaz naturel</b> L'approvisionnement en gaz naturel est assuré. Faites tout de même entretenir votre installation de chauffage et votre chauffe-eau. Contribuez à sécuriser l'approvisionnement de la Suisse en hiver et évitez le gaspillage en appliquant nos conseils pour économiser l'énergie.
Situation d'approvisionnement tendue	
<b>Mazout</b> L'approvisionnement en mazout est assuré. Le pétrole peut être transporté et livré. Faites tout de même entretenir votre chauffage, contrôlez le niveau de remplissage du réservoir et appliquez nos conseils pour économiser l'énergie.	<b>Diesel/essence</b> L'approvisionnement en carburants est assuré. Ayez une conduite économique et effectuez les courtes distances à pied ou à vélo. Utilisez les transports publics.
Situation d'approvisionnement tendue	
<b>Bois</b> L'approvisionnement en bois est assuré. Contribuez à sécuriser l'approvisionnement de la Suisse en hiver et évitez le gaspillage en appliquant nos conseils pour économiser l'énergie. La pénurie de stocks de pellets au niveau national ou le manque de logistique de transport entraînent des délais de livraison plus longs. Soyez prévenant en vue de l'hiver. Commandez des pellets dès à présent si vous vous chauffez aux pellets.	



# Recommandations du Conseil d'État

## 10 mesures d'exemplarité et recommandations cantonales



### 01 CHAUFFAGE

Réduction du chauffage des bâtiments publics, y compris des écoles, pour une température des locaux de maximum 20°C la journée et de 17°C pour les salles de sport et les ateliers (sous réserve des institutions des domaines de la santé et du handicap)



### 02 ÉCLAIRAGE PUBLIC

Extinction de l'éclairage public nocturne communal et cantonal y compris celui des édifices et monuments de minuit à 5h du matin au minimum, sous réserve des impératifs techniques et de sécurité



### 03 ÉLECTRONIQUE

Extinction des équipements électroniques (postes de travail, écrans, imprimantes, etc.) qui ne nécessitent pas un fonctionnement permanent



### 04 EAU

Réduction de la consommation d'eau (chaude et froide) et diminution de la température des chauffe-eau à 60°C



### 05 INSTALLATIONS

Limitation de l'usage des installations gourmandes en énergie (ascenseurs, escalators, climatisations, luminaires, chauffages d'appoint, etc.)



### 06 TÉLÉTRAVAIL

Optimisation des conditions de mise en œuvre du télétravail (chauffage, éclairage, déplacements, etc.)



### 07 ÉCLAIRAGE COMMERCES

Extinction de l'éclairage des enseignes et vitrines des commerces fermés de 22h à 7h du matin au minimum



### 08 DÉCORATIONS

Sobriété demandée en matière d'éclairages de Noël



### 09 TRANSPORTS PUBLICS

Réduction du chauffage et de la climatisation des transports publics urbains et régionaux



### 10 PISCINES

Réduction de 2°C de la température de l'eau des piscines publiques

# Mesures prises dans les communes NE

**ARCINIO**

SAMEDI  
5 NOVEMBRE 2022  
WWW.ARCINFO.CH

NO 257/CHF 3.50/€ 3.50 /  
J.A. - 2000 NEUCHÂTEL

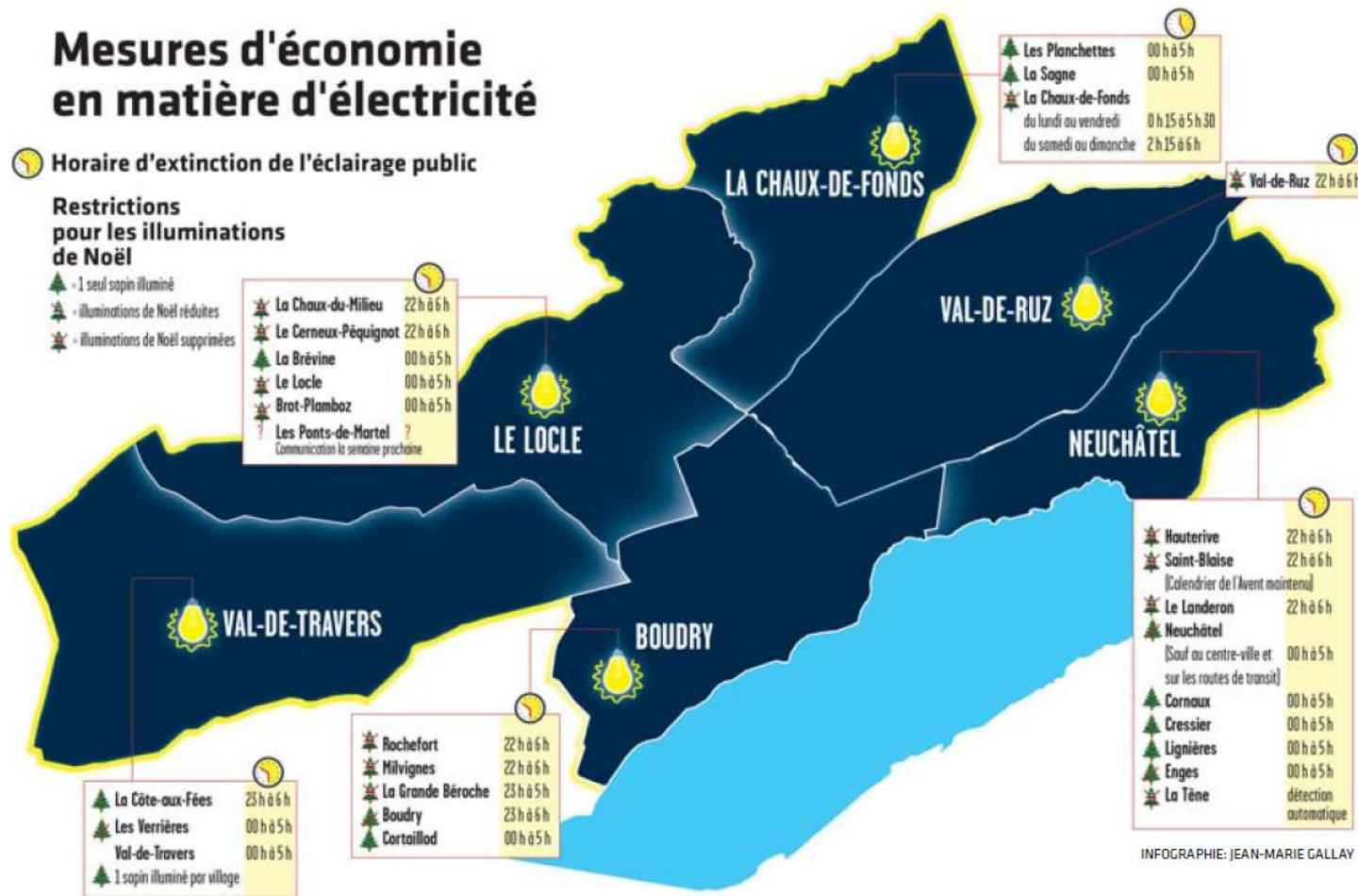
ÉDITÉ À NEUCHÂTEL. NÉ EN 2018 DE LA RÉUNION DES QUOTIDIENS L'IMPARTIAL ET L'EXPRESS.

## Mesures d'économie en matière d'électricité

### Horaires d'extinction de l'éclairage public

#### Restrictions pour les illuminations de Noël

- 1 seul sapin illuminé
- illuminations de Noël réduites
- illuminations de Noël supprimées



# Risques de pénurie

Comment en est-on arrivé là ?

Que font les Autorités ?

**Quelles mesures puis-je  
prendre en tant que citoyen ?**

# Exemples de mesures de comportement

---

- ✓ **Baisser son chauffage** de 1 degré permet d'économiser 6 à 7% d'énergie
- ✓ **Libérer les radiateurs** de tout obstacle
- ✓ **Fermer les stores la nuit** et les **rouvrir pendant la journée** pour laisser entrer la lumière et les apports solaires
- ✓ **Aérer en ouvrant grand** les fenêtres pendant 5 minutes (ne pas laisser ouvert en imposte)
- ✓ **Éteindre** les lumières, recourir à des **LED**, rester **sobre** dans les décorations de Noël
- ✓ **Éteindre** les modes veille (TV, écrans, machines à café, ordinateurs, wifi, etc.)
- ✓ Prendre une **douche** (courte) au lieu d'un bain
- ✓ Utiliser lave-vaisselle et lave-linge en **mode ECO** ou en recourant à des basses températures



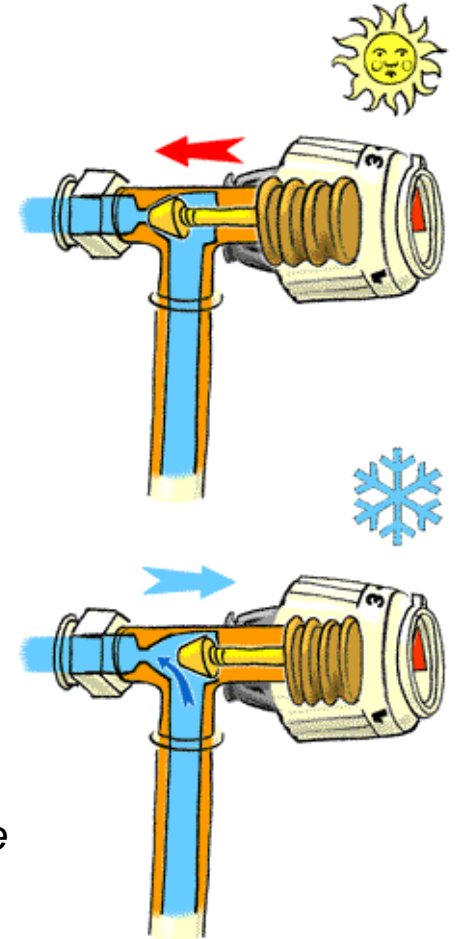
# Exemples de mesures techniques

- ✓ Installer des **vannes thermostatiques** sur les radiateurs permet d'économiser jusqu'à 20% d'énergie



LCEn, art. 52 al. 2

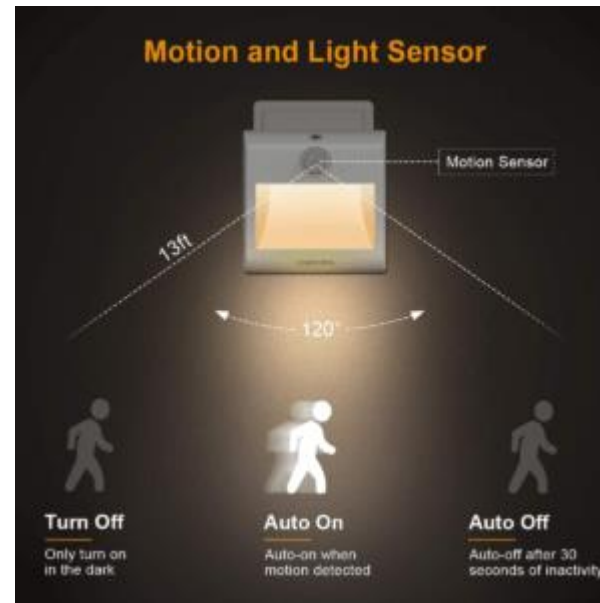
*Les locaux chauffés dans des bâtiments **d'habitation** construits **avant 1990** doivent être équipés **avant le 1<sup>er</sup> mai 2026** de dispositifs permettant de fixer pour chacun d'eux la température ambiante indépendamment et de régler cette dernière automatiquement.*



# Exemples de mesures techniques

---

- ✓ Équiper vos éclairages extérieurs d'une **sonde crépusculaire** et d'un **détecteur de mouvements**



# Soirées d'information



## Soirées informatives sur les mesures d'économies d'énergie des bâtiments locatifs

- ✓ Informations pour les propriétaires et exploitants de chauffage



**energo**<sup>®</sup>

L'efficacité énergétique  
dans le bâtiment

**13 décembre**, 18h à 19h30, Laténium, Hauterive

**14 décembre**, 18h à 19h30, lieu à définir, La Chaux-de-Fonds

# Pour les hivers suivants ...

---

**[www.ne.ch/energie](http://www.ne.ch/energie), rubriques « Subventions » et « Mobilité durable »**

- Résumé et conditions générales des programmes
- Conseil incitatif de « Chauffez Renouvelable »
- Autres subventions dans le domaine du bâtiment

**Pour des questions concernant l'isolation thermique des bâtiments :**

**Centre de traitement NE**

**[neuchatel@leprogrammebatiments.ch](mailto:neuchatel@leprogrammebatiments.ch)**

**Tél. 058 680 40 98**

**Pour toutes autres questions et/ou conseils :**

**Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)**

**[sene@ne.ch](mailto:sene@ne.ch)**

**Tél. 032 889 67 30**

**Merci de votre attention !**

**Questions ?**



**Réponses !**